

REGLEMENT INDIVIDUELLE SCRATCH & HDP

BUREAU de LIGUE : Président (O. DE JESUS), Secrétaire (A. LEBRUN), Trésorier (J-P. RICHARD)

ARTICLE 1

La ligue est organisée par le **NWB LAROCHELLE**.

ARTICLE 2

- La licence F.F.B.S.Q **Tous les joueurs commençant à jouer en janvier, devront avoir au moins déposé leur demande de licence (certificat médical+chèque) avant fin février. Ceux qui débiteront la compétition après janvier devront avoir rempli les mêmes conditions un mois maxi après leur 1^{er} match. Tous les matches joués par des équipes en infraction avec ces règles seront perdus avec 0 point.**

Toute demande de dérogation exceptionnelle devra être adressée au Président de la Ligue avant tout retard par rapport aux règles édictées ci-dessus.

- La ligue est homologuée F.F.B.S.Q.
- Les Féminines ont 8 quilles de bonification par ligne.
- Présence ¼ d'heure avant le début de la ligue et Port du maillot obligatoire.
- Les règlements F.F.B.S.Q. seront appliqués par les capitaines d'équipes qui en acceptent la responsabilité.
- Les Hdps sont constitués en fonction de la moyenne listing FFBSQ du mois en cours en tenant des 8 quilles pour les féminines.
- Inscriptions au plus tard 48h avant la compétition.

ARTICLE 3

Elle se déroulera **Le Mercredi à 19 h en Individuelle** aux dates suivantes :

1^{er} Tour : 25-01, 22/02, 28/03, 18/04, 09/05, et Finale le Mercredi 20/06 & Jeudi 21/06

2^{ème} Tour : 26/09, 31/10, 28/11, 05/12 et Finale le Mercredi 02/01/2013 & Jeudi 03/01/2013

5 Lignes avec un Classement Scratch et un Classement Hdp

Le meilleur joueur au total quilles à l'issue de la journée, ainsi que chaque meilleure ligne (homme et femme) se verront attribuer des points en fonction du nombre de présents dont les bases sont fixées ci-dessous ;

Nombre de joueur	Les points attribué total quille	Meilleur ligne homme et femme
De 1 à 9	1 ^{er} 5 points 2 ^{ème} 4 points 3 ^{ème} 3 points Du 4 ^{ème} au 9 ^{ème} 1 point	1 ^{er} 1 point
De 10 à 19	1 ^{er} 10 points 2 ^{ème} 8 points 3 ^{ème} 6 points 4 ^{ème} 4 points 5 ^{ème} 2 points Du 6 ^{ème} au 19 ^{ème} 1 point	1 ^{er} 2 points 2 ^{ème} 1 point
De 20 et +	1 ^{er} 15 points 2 ^{ème} 12 points 3 ^{ème} 10 points 4 ^{ème} 8 points 5 ^{ème} 6 points 6 ^{ème} 4 points 7 ^{ème} 3 points 8 ^{ème} 2 points Du 9 ^{ème} au dernier joueur 1 point	1 ^{er} 3 points 2 ^{ème} 2 points 3 ^{ème} 1 points

2 Huilages différents seront prévus dans l'année (Un de Janv à Mai et l'autre de Sept à Décembre)

ARTICLE 4

En cas d'égalité sur la journée :

- Le total quilles : sera pris en compte le plus petit écart entre la meilleure et la plus mauvaise ligne.
- La meilleure ligne : sera prise en compte la 2^{ème} meilleure ligne de la série du joueur

En cas d'égalité sur le classement général :

- Le départage se fera sur le nombre de journées jouées, puis sur les points liés au classement de chaque journée, puis les points liés au bonus (meilleure ligne), puis la moyenne générale (avec bonus féminin)

ARTICLE 5

La cotation équipe sera établie comme suit :

Eliminatoires

Parties (5 Lignes) : 12,00 €

Récompenses : 0,60 €

Homologations : 0,40 €

TOTAL par Joueur : 13,00 €

Finales (10 joueurs)

Parties (11 Lignes) : 19,80 €

Récompenses : 0,48 €

Homologations : 0,72 €

TOTAL par Joueur : 21,00 €

à l'ordre du NWB LA ROCHELLE

En début de saison, le joueur devra régler un droit d'engagement de 10€pers au Club.

ARTICLE 6

Tout litige non prévu à ce règlement et survenant au cours de la compétition devra être signalé dans les 2 semaines par le Capitaine de l'équipe par écrit auprès du Bureau des ligues qui tranchera sur la réclamation émise.

FINALES & RECOMPENSES

FINALE PETERSEN

Les 10 premiers Scratch aux points feront une finale Petersen , sur 2 journées (5+4 parties)

Les 10 premiers Hdp (hors classement scratch) aux points feront une finale Petersen , sur 2 journées (5+4 parties)

RECOMPENSES

En fonction du nombre de participants (lots, Matériel de Bowling, Entrées Tournoi de LA ROCHELLE)

Résultats Finale Petersen Scratch

1^{er}
2^{ème}
3^{ème}

Résultats Finales Petersen Hdp

1^{er}
2^{ème}
3^{ème}